



— 31 janvier 2023 15h38 / Mis à jour à 20h31

Les corporations de Trois-Rivières sous la loupe de l'Institut sur la gouvernance



MARIE-EVE LAFONTAINE
Le Nouvelliste

Est-ce que les élus devraient siéger sur le conseil d'administration des corporations paramunicipales de la Ville de Trois-Rivières? Est-ce que davantage d'informations sur leurs activités devraient être rendues publiques?

Voilà des questions auxquelles l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) va possiblement répondre alors qu'à la demande de la Ville, il s'est penché sur le fonctionnement de ces organismes dont certains ont fait l'objet de critiques de la part d'élus et de citoyens au fil des années en raison de leur opacité.

« On a donné un mandat en deux volets à l'IGOPP. Le premier pour proposer une politique d'encadrement sur la gouvernance des corporations. Le deuxième, c'est de faire un diagnostic [...]. »

— *Mikaël Morrissette, porte-parole de la Ville de Trois-Rivières*



Cinq corporations sont ciblées, soit la Société de transport de Trois-Rivières, la Corporation des événements de Trois-Rivières, Culture Trois-Rivières, la Corporation du parc de l'Île-Saint-Quentin et Innovation et Développement économique Trois-Rivières.

«À Trois-Rivières, il n'y a pas de politique qui encadre la gouvernance des corporations à laquelle on lègue la gestion de certains dossiers. Des corporations ont, par exemple, des politiques d'éthique et de déontologie, il y en a qui ont des politiques de harcèlement au travail. Elles ont chacune leur politique. L'objectif de la Ville, c'est de venir uniformiser l'encadrement et la gouvernance de ces corporations-là pour éviter que ce soit un peu tout le monde, chacun de leur côté, qui établisse leur manière de faire. On veut venir donner une ligne directrice pour que ce soit cohérent et intègre pour tout le monde», précise M. Morrissette.

La décision de faire appel à l'Institut de gouvernance, qui est un organisme à but non lucratif qui regroupe plusieurs experts, n'a pas été prise en raison d'une problématique particulière concernant les corporations, assure le porte-parole. «C'est vraiment dans une démarche globale d'amélioration continue.»

Selon M. Morrissette, pour remplir son mandat, l'IGOPP a analysé la façon de faire à Trois-Rivières, il s'est aussi inspiré de ce qui se fait ailleurs et des bonnes pratiques.

«Qu'est-ce que ça implique la représentativité des gens au sein des conseils d'administration, comment on s'assure que les conseils d'administration restent des lieux d'échange où il y a un climat de confiance, quels devraient être les mécanismes de reddition de comptes des corporations municipales? Ce sont des éléments sur lesquels l'institution devait se pencher.»

Pour ce qui est du diagnostic de la gouvernance, l'Institut devait consulter les états financiers des corporations, leurs rapports annuels, leurs procès-verbaux, etc. «À partir de ça, il devait dresser un constat sur la gestion et la gouvernance des corporations et proposer des pistes d'amélioration.»

Le processus est terminé et la Ville en est maintenant rendue à en présenter le résultat aux différentes corporations. Il sera ensuite rendu public, assure-t-elle.